Bulletin d'information municipal

Avril 2019 – n° 133

L'Echo de Boigny

- L' Edito
- Les échos du Conseil
- Informations communales
- Métropole
- Environnement
- Urbanisme

Débat public « Démocratie et citoyenneté » - 31.01.19

Débat public « Transition écologique » - 07.02.19

Débat public « Fiscalité et dépenses publiques » - 28.02.19

- Travaux
- Enfance & Jeunesse
- Boigny en images
- Evénementiel
- L'actu de nos associations
- L'Agenda

Débat public « Organisation de l'État et des Services Publics » - 07.03.19

Informations pratiques

Numéros d'urgence

SAMU :	**15**
Pompiers :	**18**
Gendarmerie :	**02 38 46 83 60**
SOS Médecin :	**02 38 54 44 44**
Centre antipoison : (Angers)	**02 41 48 21 21**

Mairie :

3 rue de Verdun
45760 Boigny sur Bionne
Tel : 02 38 75 21 32
Site : www.boignysurbionne.fr

Ouverture de la Mairie :
Les lundi, mercredi et vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Les mardi et jeudi :
de 14h à 18h
Un samedi sur 2, de 9h30 à 12h

Déchèteries :

• CHECY :
P.A. de la Guignardière
58, rue Pierre et Marie Curie
Tel : 02 38 91 37 59

• SAINT JEAN DE BRAYE :
rue de la Burelle
Tel : 02 38 56 90 00

HORAIRES DECHETERIES

Lundi		14h – 18h30 14h – 17h30
Mardi à Vendredi	9h – 12h 10h – 12h	14h – 18h30 14h – 17h30
Samedi	9h – 12h 9h – 12h	14h – 18h30 14h – 17h30
Dimanche	9h – 13h 9h – 12h	

FERMÉ LES JOURS FÉRIÉS

PERIODE HAUTE
Du 1er Mars au 31 Octobre

PERIODE BASSE
Du 1er Novembre au 29 Février

La Santé à Boigny :

Médecins Généralistes :
Cabinet des Drs Thomas et Renier
5, place Centre Bourg
Tel : 02 38 75 22 09

Médecin Pédiatre :
Cabinet du Dr Hourlier-Ageneau
3, Impasse des Violettes
Tel : 09 75 97 20 29

Chirurgien Dentiste :
Cabinet du Dr Palus
21, rue Firmin Chappellier
Tel : 02 38 75 26 43

Infirmiers (IDE) :
- Nathalie MANSO & Lucie LEGER
22, rue de la Métairie
Tel : 02 38 77 45 04
- Emmanuel HARDY & Marie VAN BOXSOM - ABEIL
21, rue Firmin Chappellier
Tel : 02 45 48 34 10

Kinésithérapeutes :
Cabinet Kandoussi, Mine & Argenti
18, rue Firmin Chappellier
Tel : 02 38 75 25 08

Pédicure – Podologue :
Cabinet Paquin
22, rue de la Métairie
Tel : 06 08 83 35 92

Orthophoniste :
Lucie SERRANO
22, rue de la Métairie
Tel : 07 81 12 01 05

Psychomotricienne :
Gwenaëlle FAVIER
7, rue de Verdun
Tel : 06 74 68 94 25

Pharmacie :
Centre commercial La Commanderie
Tel : 02 38 75 22 79

Edito

L'année 2019 a commencé avec la consultation nationale initiée suite au mouvement des gilets jaunes. Le Grand Débat a permis à tous ceux qui le souhaitaient de s'exprimer sur des grands thèmes qui nous concernent tous. Notre équipe municipale a souhaité jouer le jeu de la vie démocratique en organisant des débats sur les 4 grands thèmes. Même si les questions officielles semblaient parfois dirigées ou réductrices, ces débats ont permis à chacun des participants de donner son avis, discuter, confronter des idées opposées, parfois même en décalage avec les discours médiatiques.
Je félicite les participants pour leur comportement très positif dans ces réunions, où les échanges se sont déroulés dans une atmosphère détendue et surtout très constructive.

Les élections européennes du 26 Mai quant à elles, ne seront pas en lien avec ce mouvement national, puisqu'il s'agira de désigner nos 79 représentants au Conseil de l'Europe. Pour cette élection à un seul tour, nous ferons une fois encore appel à des volontaires pour tenir les bureaux de vote.

Dans le courant du mois de d'avril, le résultat des fouilles archéologiques réalisées dans la ZAC de la Clairière devrait préciser les besoins en fouilles complémentaires, et ainsi les délais et les coûts supplémentaires engendrés. Cela conditionnera également le lancement commercial de ce nouveau lotissement, et apportera un éclairage sur une partie de l'histoire de notre village. Nous ne manquerons pas de vous inviter à la restitution lorsqu'elle sera disponible.
Le printemps verra aussi de réelles avancées sur des sujets qui traînent en longueur (mais dont nous ne maîtrisons malheureusement pas les délais au niveau communal) : la reprise de la pose de la Fibre à Boigny (SFR étant enfin contraint à de lourdes sanctions financières en cas de non respect des délais…), et la finalisation des études préliminaires pour la rénovation de la rue de Verdun : les réponses tardives des concessionnaires (télécom, EDF...) ont en effet imposé quelques désagréables mois de retard…
Lors du deuxième semestre commenceront les travaux de rénovation de la rue de Verdun et de la place des chevaliers de St Lazare, et nous lancerons également le projet immobilier du Centre Bourg.
Ces travaux vont, certes, générer des perturbations, mais ils vont transformer la commune et ainsi permettre d'améliorer la circulation, de dynamiser les commerces, avec le déménagement de la boulangerie vers le centre de notre village et proposer un nouveau cabinet médical, qui offrira la possibilité à un troisième médecin de s'installer à Boigny.
Aux beaux jours, nous allons pouvoir profiter pleinement des travaux réalisés l'année dernière sur l'île de la Bionne, lors des animations proposées dans le Programme de la Bionne. En plus de ce programme, des nouveautés vont faire leur apparition cette année : une Journée Santé-Bien être, le 7 avril et une participation de l'Enfance Jeunesse à la Saint Pierre.
Je n'oublie pas tous les bénévoles qui font vivre nos associations, et notamment l'équipe du comité des fêtes qui nous a proposé encore cette année une nouvelle soirée, la Saint Patrick et qui déjà se prépare pour la grande fête annuelle boignacienne, la St Pierre, les 15 et 16 juin prochain.

Merci à tous pour votre implication.

Luc Milliat, Maire

Les échos du Conseil

Conseil du 18 décembre 2018 :

- ❑ Décisions du Maire dans le cadre de ses délégations
- ❑ Autorisation de dépenses avant le vote du BP 2019
- ❑ Indemnité de conseil 2018 au comptable du Trésor
- ❑ Transfert de compétences : PV de transfert des biens et subventions relatifs aux compétences transférées
- ❑ RIFSEEP : Evolution du régime indemnitaire à compter du 1er janvier 2019
- ❑ Indemnités des élus
- ❑ Modalités de réalisation des astreintes techniques par les agents municipaux
- ❑ Recensement général de la population 2019 – rémunération des agents recenseurs
- ❑ Cession d'action de la SPL INGENOV45 au profit du département du Loiret
- ❑ Mise en œuvre du projet métropolitain
- ❑ Convention portant organisation d'un service commun de médecine préventive
- ❑ Bilan de la concertation préalable à la création de la ZAC de la Clairière
- ❑ Approbation du dossier de création de la ZAC de la Clairière
- ❑ Accueil de loisirs : Convention avec la commune de Semoy pour les vacances de Noël 2018
- ❑ Autorisation annuelle de recruter des agents pour un accroissement saisonnier d'activités
- ❑ Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs à compter du 1er janvier 2019
- ❑ Modification du tableau des effectifs
- ❑ CLIC intercommunal Orléans – Val de Loire : Convention de partenariat 2018
- ❑ Biodiversité sur le territoire communal : Vœu pour la réalisation d'un inventaire
- ❑ Rapport sur l'eau et l'assainissement - année 2017

Conseil du 29 janvier 2019 :

- ❑ Décisions du Maire dans le cadre de ses délégations
- ❑ P.L.U. Modification n°1
- ❑ Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Espace Aquatique de Chécy – Modification des statuts
- ❑ Accueil de Loisirs Sans Hébergement – Montant des vacations pour les vacances scolaires
- ❑ Adhésion au service chômage du CDG45
- ❑ Convention unique d'objectifs et de financement d'une prestation de services avec la CAF
- ❑ Renouvellement de la convention entre le Football Club et la Commune pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments.
- ❑ Convention d'utilisation du Centre de Tir Régional.

Conseil du 5 mars 2019 :

- ❑ Décisions du Maire dans le cadre de ses délégations
- ❑ Allocations de subventions – Année 2019
- ❑ Attribution de compensation d'investissement versée à Orléans-Métropole.
- ❑ Budget primitif 2019
- ❑ CLECT : Adoption du rapport d'évaluation des charges transférées : ajustement des attributions de compensation 2018 et attributions 2019
- ❑ Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement Communal : Demande de subvention
- ❑ Convention d'entente intercommunale pour l'organisation et la mise à disposition des Services Techniques des Communes de Boigny sur Bionne et de Saint Jean de Braye
- ❑ Convention de partenariat relative à la réalisation de travaux de restauration des murs du cimetière.

Expression politique

Pas d'article transmis pour cette édition

Votre équipe communale

Entretien avec … Antoine RICHOMME, 3ème Adjoint.

L'Echo de Boigny : Antoine Richomme, vous êtes élu sur la commune de Boigny pour la première fois, pouvez-vous nous résumer votre parcours afin de mieux vous connaître ?

Antoine Richomme : J'ai 37 ans, je suis marié et j'ai deux enfants. J'habite rue de la Sente aux Veneurs. Après avoir obtenu différents diplômes et formations dans les domaines du sport et de l'animation, j'ai travaillé dans différentes collectivités territoriales rurales et urbaines. Je me suis également investi dans plusieurs associations sportives en tant que professeur de Judo-Jujitsu. Actuellement, je travaille au Conseil Départemental du Loiret en tant que développeur territorial dans le Montargois et je donne des cours de Jujitsu à la SMOC de Saint-Jean-de-Braye.

LEB : Il apparaît logique que l'on vous ait proposé le poste d'Adjoint à l'Enfance / Jeunesse …

AR : Lorsque Luc Milliat m'a proposé de rejoindre son équipe, j'ai évoqué le souhait de m'investir dans mon domaine de prédilection. Luc m'a donc proposé cette délégation. Je pense que deux raisons m'ont poussé à poursuivre dans la voie du service public. Mon grand-père était un modèle pour moi. 30 ans de conseil municipal dans une commune du Loir-et-Cher ! Cela a sûrement influé sur mes choix. De plus, mon stage de 3ème au service des sports de la mairie de Saran a confirmé cette envie de m'engager dans la fonction publique. C'est donc tout naturel d'avoir répondu positivement à l'appel de Luc pour rejoindre ce projet municipal.

LEB : Quel bilan tirez-vous de votre action dans ce domaine depuis le début de votre mandat ?

AR : Il y a eu beaucoup de mouvements dans les équipes d'animation et de restauration mais nous arrivons aujourd'hui à une stabilité qui garantit une qualité de service à l'usager. Je peux compter sur un Responsable de ce pôle, Jocelyn Langer, motivé et motivant, qui influe de nombreux projets avec ses équipes à destination des boignaciens. C'est donc une bonne dynamique et un bilan positif que nous pourrons présenter en fin de mandat. J'en félicite d'ores et déjà les agents et les invite à continuer en ce sens.
Il y a eu déjà de belles réalisations. Certaines qui se voient, comme la mise en place d'un self au restaurant scolaire à l'initiative des agents, l'installation de jeux pour enfants, le Programme de la Bionne avec, entre autres, Jeunes en Fête, les séjours pour nos jeunes, la création d'un nouveau Relais d'Assistantes Maternelles avec Saint-Jean-de-Braye et Semoy, la mise en place des TAPs sur le vendredi après-midi pendant 3h qui permet aux enseignants d'avoir 5 matinées d'apprentissage et aux enfants de découvrir de nombreuses activités de qualité les vendredis, à moindre coût pour les familles. Et d'autres, que l'on voit moins, qui ont permis à la municipalité de maîtriser les coûts et de ne pas augmenter les impôts, telles que l'association avec Semoy sur les centres de loisirs, un travail sur le gaspillage au restaurant scolaire ou bien la mise en place d'un nouvel organigramme. De plus, je tiens à remercier la Directrice de l'école avec qui nous avons un véritable dialogue de gestion, établi sur une confiance qui nous facilite la gestion budgétaire.
Enfin, il faut noter les nombreux travaux des services techniques qui permettent d'améliorer le quotidien des enfants. Par exemple, la réalisation de potagers dans l'école, la rénovation d'une classe par an ou bien encore la création de panneaux pour inciter les automobilistes à ralentir devant l école.

LEB : Que reste-t-il à faire, quels sont vos projets en cours ?

AR : J'aimerais que l'on poursuive nos travaux en commun avec les communes limitrophes car je pense que s'unir permet d'une part, d'améliorer les projets et d'autre part, de réaliser des économies. Nous devons également améliorer l'accueil des familles et la communication avec elles sur les centres de loisirs.

LEB : Plus globalement, vous êtes à un an de la fin de votre mandat, quel regard portez-vous sur cette mandature ?

AR : Je suis fier d'être dans cette délégation pleine d'énergie. Les agents de restauration, les ATSEMs et les agents d'animation sont constructifs et créatifs. C'est un réel plaisir d'être à leurs côtés. Je suis également satisfait de la relation de confiance établie entre l'association des parents d'élèves, l'équipe enseignante et la mairie.
Sur un autre sujet, j'aimerais plus d'implication des jeunes et jeunes majeurs. Qu'ils n'hésitent pas à nous solliciter et à s'investir pour la collectivité car ils sont peu présents lors des concertations et pourtant, ils sont l'avenir !

LEB : Comment voyez-vous Boigny sur Bionne dans 10 ans ?

AR : Je vois toujours Boigny avec un esprit de village, au sein d'une métropole dynamique et facilitante aux côtés des petites communes. J'espère que nous aurons progressé sur les outils informatiques au service de tous et que nous aurons réussi notre challenge en terme de développement durable.

Information communale

Changement des compteurs ENEDIS

Le déploiement du compteur LINKY s'inscrit dans le cadre d'une démarche européenne et nationale remontant au début des années 2000. Le **Décret n°2010-1022 du 31 août 2010** relatif aux dispositifs de comptage sur les réseaux publics d'électricité rend **obligatoire** la mise en œuvre de compteurs communicants par le gestionnaire Enedis. Les compteurs sont des outils de comptage des consommations d'électricité ; ils font partie des biens concédés à Enedis par les collectivités locales.
Le client doit donner l'accès au compteur pour permettre à Enedis d'exercer sa mission de service public.
Cette mise en place aura lieu en Avril sur la commune, et sera réalisée par la **société 5COM**, qui a envoyé des courriers à tous les habitants concernés.

Et si je refuse ?

Bien évidemment, chaque habitant peut accepter ou non l'entrée du technicien de 5COM à l'intérieur de sa propriété privée. (ce n'est pas le cas si le compteur est accessible depuis l'espace public)

En cas de refus de pose du compteur, Enedis continuera l'utilisation de l'ancien compteur, mais les relèves de compteurs tous les 6 mois **deviendront payantes**, ainsi que le changement de compteur s'il intervient après la campagne de pose.

En cas de question, l'usager peut contacter le numéro vert Linky **0 800 054 659** ou s'informer sur le site **www.enedis.fr/Linky**

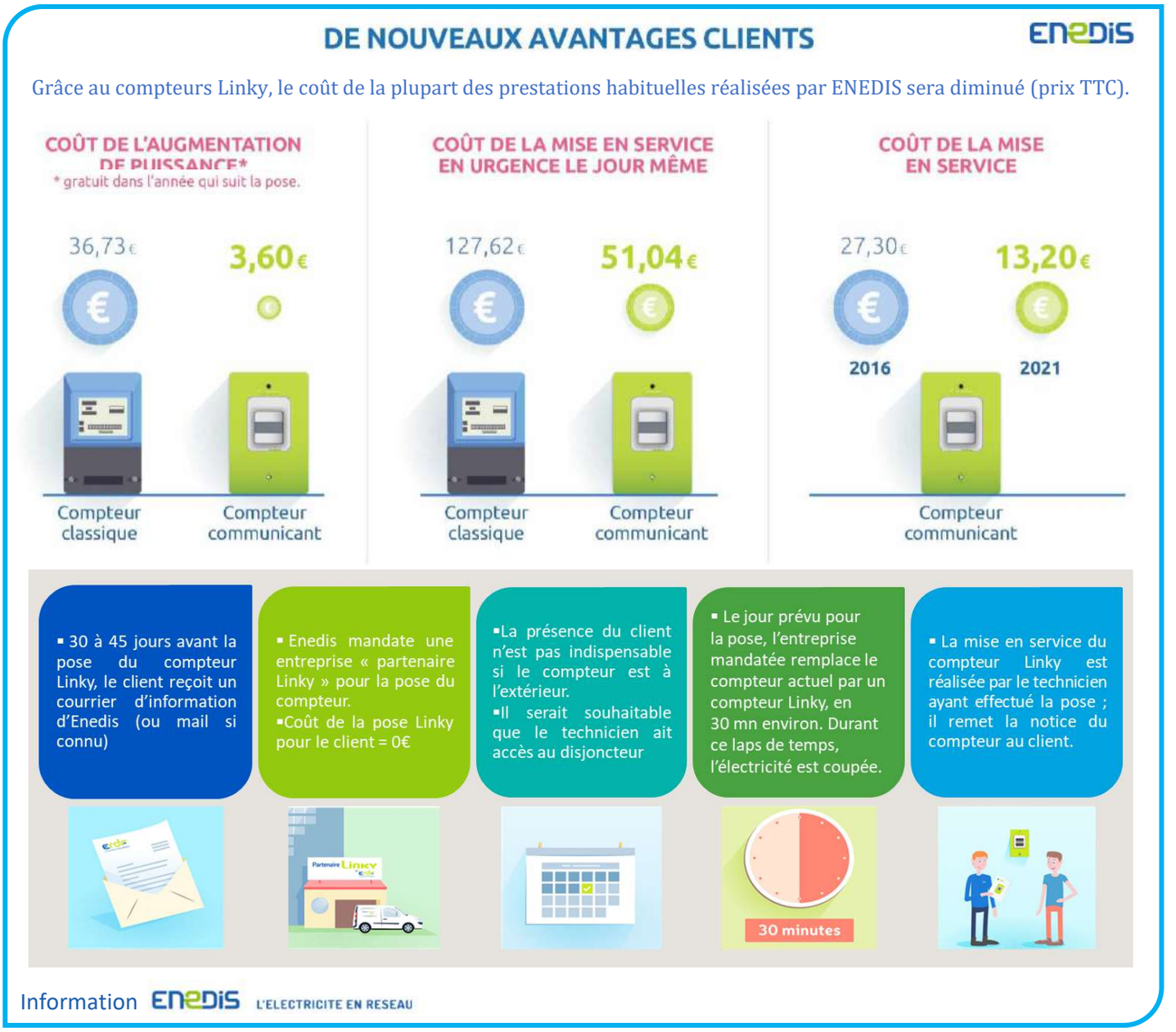

Collecte des Encombrants

Orléans Métropole assure une collecte des objets volumineux (appelés encombrants) pour l'ensemble des habitants.
Les objets acceptés : ferraille, mobilier usagé, portes et planches, matelas et sommiers, moquette et carrelage, cartons et gros emballages, déchets de petits travaux de bricolage...
Les objets refusés devant être déposés en déchetterie : électroménager, HI-FI, gravats, déchets dangereux (acides, solvants, produits phytosanitaires...), pneus, végétaux, piles et batteries, huile de vidange, déchets de chantier...

Attention : soyez attentifs à ce que vous déposerez sur le trottoir. Les objets qui ne sont pas acceptés ne seront pas ramassés. Il est également nécessaire de sortir les encombrants la veille au soir sur le trottoir devant son domicile.

www.orleans-metropole.fr /vie rubrique-pratique/environnement-déchets/collecte des déchets/encombrants

---

Suite aux inondations de 2016, la Commune avait mis en place un système d'alerte par sms pour les personnes potentiellement inondables. Notre expérimentation a fait école et la Métropole a décidé de s'équiper d'un outil à grande échelle qui remplacera avantageusement notre système existant.
Ce système d'alerte de masse permet **de cibler, en fonction des risques, les personnes à prévenir**, et d'utiliser plusieurs moyens de contact : sms, téléphone (voix enregistrée), ou mail.

En cas de besoin, la commune peut ainsi facilement définir le périmètre concerné et les personnes à contacter.
Nous vous encourageons à vous rendre sur le site de la Mairie ou de la Métropole, afin de vous y inscrire, en **choisissant les numéros de téléphone sur lesquels vous souhaitez être alertés**. N'hésitez pas non plus à bien **vérifier l'emplacement** de votre domicile.

Environnement

Promenades pédestres à Boigny : Des chemins et des sentiers à découvrir !

Au nord de la commune, en lisière de la forêt, des zones humides liées à un sol peu perméable et des sentiers de promenade permettent de découvrir la nature et offrent à l'observateur de jolies promenades .

Un bois qui n'a pas connu d'intervention depuis des dizaines d'années est dans un état quasi-primaire, ce qui a justifié de le protéger dans le règlement du PLU. A découvrir et à savourer.

Parcours découverte, à travers les chemins aménagés à Boigny.

Régulation du frelon asiatique

Le Frelon Asiatique *(Vespa velutina*) impressionne par la grosseur de ses nids souvent haut-perchés, son caractère agressif avéré (si on passe à proximité immédiate de la colonie), ainsi que son penchant pour les abeilles en guise de repas.
Actuellement, l'Etat ne le classe pas dans les espèces dangereuses, et aucune consigne de destruction automatique de nid n'a été donnée.
Néanmoins, la pose de pièges sélectifs permet d'en limiter la prolifération. En effet, de Mars à Avril, les reines, seules survivantes de l'hiver, sortent pour installer une nouvelle colonie (ils ne se réinstallent **jamais dans le même nid**). Les nids vides se dégradent dans l'année et finissent par tomber avec les intempéries.
En novembre, elles sortent pour hiverner, alors que les autres individus meurent avec les premiers frimas.

C'est à cette période de l'année que des pièges sélectifs peuvent être très efficaces.
Sélectifs, car il s'agit bien de **capturer uniquement le Frelon asiatique**, et pas les autres insectes pollinisateurs.

Ainsi, un piège avec des trous **permettant la sortie des abeilles** et des autres insectes, **mais bloquant les frelons** avec un appât spécifique, peuvent être réalisés assez simplement.
Plusieurs plans sont disponibles sur internet, en voici un exemple:

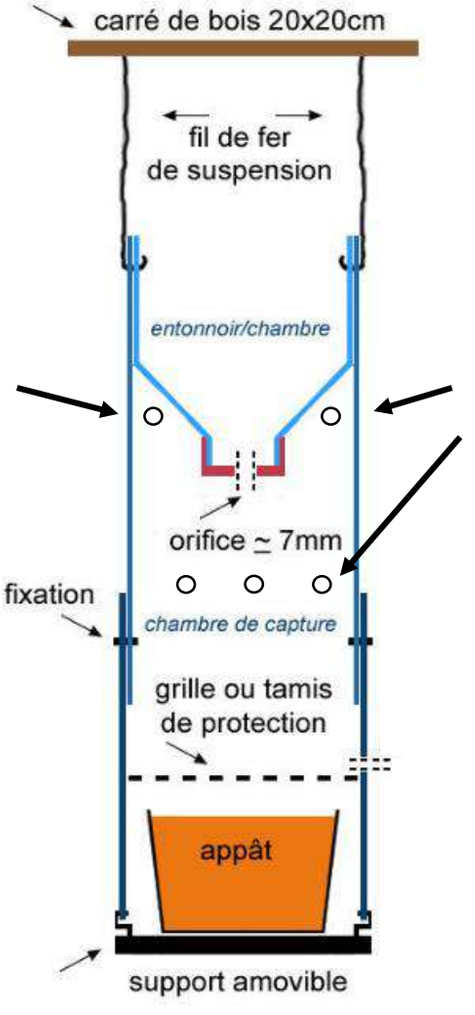

Orifices d'entrée et de sortie des insectes :

Cette étape est primordiale pour ne **cibler que les frelons**.

Le diamètre d'**entrée** dans le bouchon du goulot: entre **6,5 et 7,5 mm**: Cela permet d'éviter que les insectes plus gros ne puissent rentrer (papillons…)

Pour **la sortie**, des rangées de trous de **5,5 à 6 mm max** pour laisser sortir les abeilles et les insectes plus petits. Pensez bien à faire ces nombreux trous à mi-hauteur et à hauteur du goulot. (les insectes cherchent à monter pour sortir)

Mettre une petite grille au-dessus de l'appât, afin d'éviter les noyades : En effet un frelon vivant attire les autres frelons, par les phéromones qu'il dégage.

L'appât a son importance aussi :

un quart de volume de **sirop de grenadine ou de cassis**
un demi-volume de **bière brune**
un quart de volume de **vin blanc** (qui repousse les abeilles)
permettra de cibler un peu plus les insectes à capturer.

Urbanisme

Aménagement du Centre-Bourg : 2ème phase !

Lancée en 2015, une étude avait proposé une réorganisation de la rue de Verdun, de la place du Centre Bourg jusqu'au Pont. Présentée en réunion publique en 2016, elle avait abouti au lancement de la première phase, avec la réalisation du plateau traversant devant la place du Centre Bourge en 2017.

Cette première phase a permis une quasi disparition des bouchons dus aux feux tricolores, ainsi qu'une baisse notable des vitesses moyennes de circulation.

Le 17 Avril prochain, Une présentation publique en salle du Conseil municipal aura lieu, afin de vous montrer les détails des travaux de la phase suivante.

Ces travaux, assurés par la Métropole, sous la direction de la Commune, devraient débuter au début de l'automne. Ils permettront également l'enfouissement des lignes électriques dans la rue de Verdun.

Pourquoi faire ?

-Réduire les vitesses de circulation dans la rue de Verdun. (sens montant)

-Favoriser le **respect du STOP** et permettre un cadencement des véhicules sur le pont.

-Améliorer la **sécurité** sur les issues de secours de l'école **maternelle** (qui sortaient sur le trottoir étroit de la rue Montesquieu !).

-Améliorer les **conditions de dépose des enfants** à l'école.

-Maintenir et **améliorer le nombre de places** de stationnement pour les commerces.

-Agrandir les trottoirs et modifier la place St Lazare pour la rendre plus agréable.

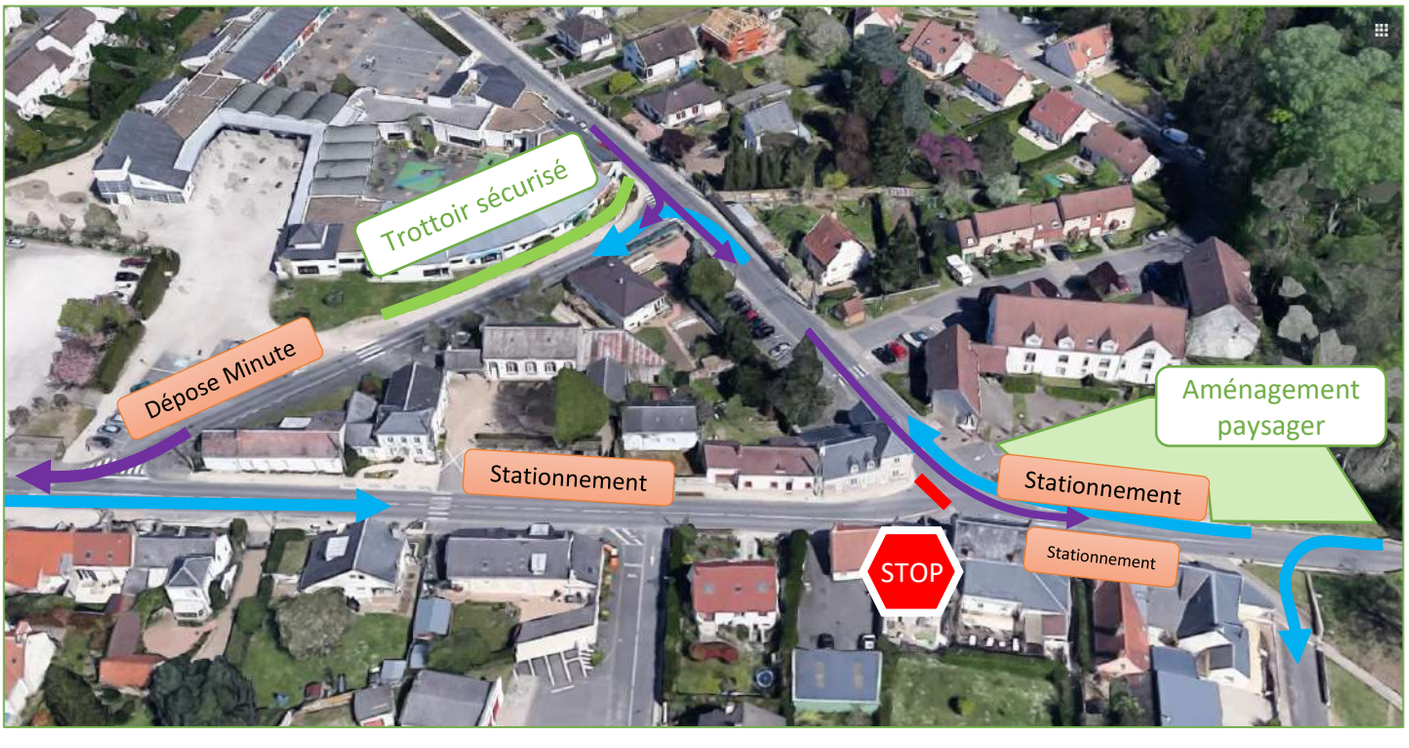

Projet d'aménagement de la circulation en Centre-Bourg

Sécurisation de l'accès aux bâtiments communaux de la Caillaudière

Une augmentation très significative des dégradations et d'intrusions dans les bâtiments sportifs de la plaine de la Caillaudière a conduit la municipalité à en sécuriser l'accès par l'installation d'un système d'alarme et d'un contrôle d'accès par badge sur les portes d'entrée.
Le coût total de cette sécurisation a été de 10 625 € pour les 2 bâtiments.

Mise en place d'un « totem »

Un totem lumineux multi-enseignes a été installé en bordure de la rue de Verdun pour accroître la visibilité des commerçants du Centre Commercial.
L'installation a coûté 5300€, le socle ayant été réalisé par les Services Techniques.

Déclaration Catastrophe Naturelle Sécheresse

La commune a déposé un **dossier de catastrophe naturelle « sécheresse »** pour l'année 2018. Les communes de la Métropole ont été reçues par le Préfet le 4 février dernier sur ce sujet.
La commission interministérielle devrait rendre son rapport et sa décision en juin 2019. Les habitants sinistrés sont invités à se faire connaitre en Mairie, si ce n'est déjà fait, afin **d'être prévenus dès la publication de la décision** dans le Journal Officiel.
En effet, ceux-ci n'auront alors que **10 jours pour contacter** leur assurance après la parution de l'Arrêté de catastrophe naturelle au J.O.

Les Temps d'Activités Périscolaires à Boigny

Les TAPs en École Maternelle

Depuis cette année, les enfants de moyenne et grande section en maternelle ont aussi le droit à des intervenants !

Ils peuvent ainsi profiter de l'association Fayasso (basée à Saint-Jean-de-Braye), par l'intermédiaire de Nathalie et Olivier, qui, en début d'après-midi, leur font parcourir l'île de la Réunion à travers des chants, des danses et des contes.

En deuxième partie d'après-midi, les enfants peuvent s'initier à différents sports tels que le basket (grâce à l'intervention du Boigny Basket Club, représenté par Clément), le judo (grâce au Judo Club Boigny, représenté par Johan) et le tennis (grâce à l'intervention de Fabien Badaire, professeur de tennis).

Les enfants de petite section sont, quant à eux, encadrés par les ATSEM, Jeannette Dillenschneider et Françoise Hardy. Les enfants se reposent en début d'après-midi et profitent ensuite du reste du temps pour se promener autour de la Bionne et profiter du nouveau jeu installé sur l'île ou pour aller faire un petit coucou aux différents commençants de la commune qui ne refusent jamais une petite discussion avec nos petites sections.
Les beaux jours arrivant, les enfants vont aussi profiter de la parcelle de jardin communale pour planter différentes graines.

Les TAPs en École Élémentaire

L'après-midi des enfants d'élémentaire est, lui, découpé en 2 parties : de 13h30 à 15h00 et de 15h00 à 16h30. Les enfants ont donc la possibilité de choisir 2 activités pour l'après-midi. Pour la 1ère partie, les enfants ont le choix entre de la magie, du basket, du judo, du foot, du tennis, ou du temps libre. Pour la 2ème partie, ils choisissent entre un projet « droits des enfants », un projet « voyage en Asie », un projet « spectacle » (qui donnera lieu à une représentation le jour de Jeunes en Fête le samedi 25 mai) ou simplement du temps libre.

Jusqu'aux vacances de printemps) un TAP poney est aussi mis en place pour les CP/CE1/CE2 avec l'intervention du Centre équestre du Lugère de Marigny-les-Usages.
Les enfants profitent des 3 heures de l'après-midi pour s'initier au poney.

Enfin les enfants les plus gourmands ont pu choisir pour cette période un TAP cuisine qui se déroule lui aussi sur les 3 heures de l'après-midi pour apprendre toutes les ficelles et devenir le meilleur pâtissier.

Atelier pliage de nems :
démonstration par une enfant fréquentant les TAP

Enfance Jeunesse

Le temps du midi

Le temps de pause méridienne est aussi propice à l'apprentissage de nouvelles cultures. L'équipe d'animation, en lien avec l'équipe de restauration, a décidé de proposer une fois par mois un menu à thème sur un pays ou une région en particulier. L'occasion de faire découvrir aux enfants les plats typiques des différents pays abordés ainsi que leurs coutumes, jeux traditionnels ou encore plus simplement leur drapeau et habits typiques. Les animateurs ont déjà fait voyager les enfants en Chine, en Irlande, au Mexique, en Russie ou encore sur l'île de la Réunion. Il reste à découvrir la Norvège, la Tunisie, le Texas et pour finir Tahiti.

Quand un leprechaun irlandais est au service …

Fête de la St Patrick
16 mars 2019

Reconstruction de la tour de garde

En partie effondrée dans la nuit du 1er juin 2016, à cause des précipitations exceptionnelles de cette période, la Tour va enfin être reconstruite. En effet de longues procédures administratives et juridiques avaient bloqué le lancement des travaux.

Plus qu'une simple reconstruction , c'est presque une renaissance puisque des ouvertures qui avaient été bouchées dans le passé vont retrouver leur emplacement initial, redonnant à la Tour son aspect d'origine, il y a plusieurs siècles.

Les travaux devraient durer jusqu'en juillet .

Programme de la Bionne 2019

A retenir les dates suivantes pour le **Programme de la Bionne**

7 avril 10h-12h 14h-17h	Forum « Santé & Bien-Être »	F.S.C. Pierre Brûlé
22 avril 10h30	Chasse aux œufs en chocolat	Île de la Bionne
25 mai après-midi	Jeunes en Fête	Île de la Bionne
15 et 16 juin	Fête de la Saint Pierre	Caillaudière
7 juillet	Artistes en herbe	Île de la Bionne
1er septembre	Pique-nique Concert	Île de la Bionne
7 septembre	Forum des Associations	Caillaudière

A l'occasion de la **journée mondiale de la santé,** la municipalité de **Boigny-sur-Bionne** organise son premier

Forum Santé & Bien-Être

Le Dimanche 7 avril 2019
De 10h à 12h et 14h à 17h
au F.S.C. Pierre Brûlé (Caillaudière)

Entrée libre

- Venez rencontrer des **professionnels de la santé et des professionnels du bien-être**
- Venez participer à des initiations de **yoga, de Tai chi, Taïso et aux gestes de premier secours**
- Venez découvrir les **bienfaits** de nombreux fruits et légumes
- Venez participer à nos **randonnées pédestres et cyclistes**

Professionnels de santé et du bien-être

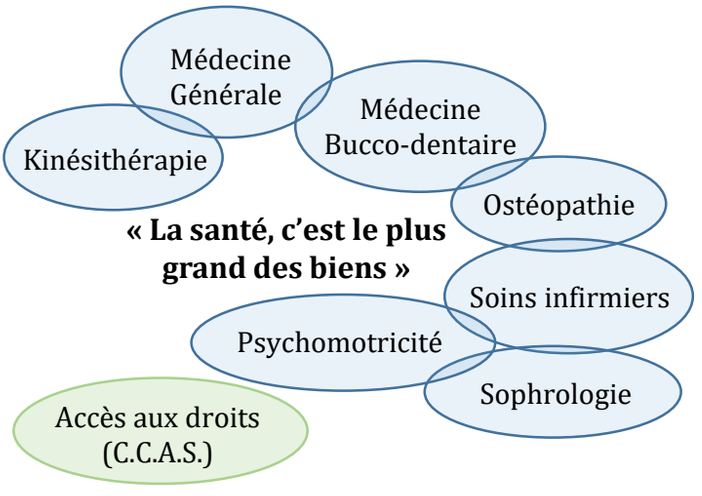

Initiations

Yoga :
10h30-11h et 15h30-16h
Taïso :
11h-11h30 et 16h-16h30
Tai Chi :
11h30-12h et 16h30-17h
Gestes de 1er secours :
(Sapeurs-pompiers du PANEC) Après-midi

Randonnées

Randonnées pédestres :
Randonnées de 2h encadrées.
Départ à 8h30 et 14h devant le FSC
Chaussures adaptées requises
Randonnées cyclo VTC et VTT :
Boucles de 6.5 km et 10 km
Départ en autonomie devant les terrains de tennis de 9h à 11h et de 14h à 16h
Parcours fléché – Casque recommandé

Bar à jus

Venez tester toutes sortes de jus de fruits et de légumes
et tentez de découvrir notre « **jus mystère** »

6ème édition de JEUNES EN FÊTE !!

Le thème de l' **AVENTURE** sera à l'honneur cette année. De nombreuses animations pour petits et grands seront proposées.
Au programme, vous pourrez vous initier au sabre laser, tester la réalité virtuelle où vous serez amenés à jouer l'équilibriste entre deux buildings à 60m de haut ou à parcourir de terribles montagnes russes. Sans oublier un parcours extrême « style Wipe Out » avec sa fameuse balayette ! Sensation garantie ! Pour les plus jeunes, des ateliers de créations leur permettront de créer leur kit d'explorateur et bien plus encore… Seront également proposés un parcours de poney, des structures gonflables, un espace maquillage, etc…

Pour clôturer cette journée, nous vous proposerons 2 spectacles :
En première partie : « **Le Ti Volkan** » spectacle réalisé sur les temps périscolaires par les enfants de l'école.
Pour finir par notre artiste principal : « **EL TIO TEO »** qui présentera sa comédie « SURFING THE STREET » spectacle de rue interactif familial.

L'actu des associations

La Mascarade

Tarif : 8€ / Réduit : 5 €

Réservations : www.mascaradeboigny.jimdo.com
Facebook : troupelamascarade
Vente sur place le jour des représentations

L'actu des associations

Chorale Ami-Voix

Depuis septembre dernier, la chorale a repris ses répétitions le mercredi de 20h à 22h, sous la baguette de Sylvain, notre dynamique chef de chœur.
De nombreux nouveaux choristes nous ont rejoints et c'est 31 voix qui se mêlent harmonieusement pour interpréter un répertoire varié : opérette, negro spiritual, chants de la Renaissance, musique du monde…
Nous avons prévu deux concerts durant ce premier semestre :

le vendredi 24 mai à Marigny
le samedi 25 mai à l'église de Boigny

Venez nombreux nous écouter et peut-être déciderez-vous de nous rejoindre !

☎ **06.64.28.01.49 (Noëlle Panis)**

« Un jour, tu vieilliras … »

"Un jour, tu vieilliras..." : quand le CCAS d'Orléans produit un long-métrage

Jeudi 7 février 2019 à 5:31
Par François Guérouil et Eric Normand, France Bleu Orléans

C'est un film unique en son genre : "Un jour, tu vieilliras..." est un film de fiction, réalisé par Edouard Carrion, mais produit et co-financé par le Centre communal d'action sociale d'Orléans. Objectif : sensibiliser à la question des personnes âgées isolées.

Le CCAS d'Orléans a produit un film fiction d'une heure et demi, « Un jour, tu vieilliras… », écrit et réalisé par Edouard CARRION, avec la participation de deux comédiens professionnels, d'une équipe de tournage, de nombreux bénévoles et partenaires associatifs, enseignes, bailleurs, institutions…) de la métropole orléanaise. Ce film bénéficie du soutien financier de la Conférence départementale des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie et de Malakoff Médéric.
Cette fiction s'adresse à chacun d'entre nous et interpelle. Elle vise à provoquer le débat. Le film est basé sur des paroles, des témoignages de personnes qui sont isolées ou qui luttent contre l'isolement des aînés.
Pendant cinq mois, Edouard Carrion a rencontré 69 personnes âgées isolées ou en structures mais aussi de nombreux professionnels de services d'aides à domicile et de professionnels gérontologiques.

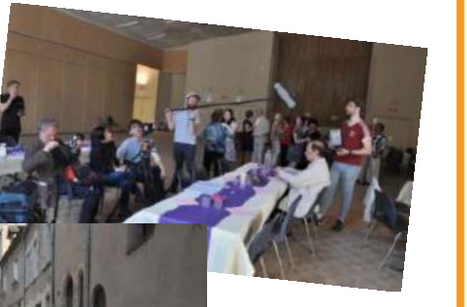

L'histoire :
Jean Daniel a 60 ans. Cadre supérieur dans une grande entreprise, il ne lui reste que 2 ans avant de prendre sa retraite quand sa direction l'invite à s'orienter vers le mécénat de compétences pour mieux le remplacer par un collègue, plus jeune. Il intègre alors une association venant en aide aux personnes âgées.
Jean-Daniel découvre alors un univers qui lui était jusqu'ici totalement étranger : la vie associative.
Parallèlement, Suzanne vient de perdre son mari… Avec ses souvenirs pour seul bagage, elle tente d'aller de l'avant et cherche un nouveau départ pour cette vie sans lui. Seule.
Jean-Daniel et Suzanne ne se connaissent pas. Pourtant, le hasard va les réunir et changer leur destin…

Ce film sera diffusé à Boigny sur Bionne le
Jeudi 25 avril à 14h30 salle du Patio
Cette projection sera suivie d'un débat avec le scénariste, l'équipe du CCAS d'Orléans et les acteurs.
Bande annonce :
https://youtu.be/Qd4Uo5l2iK4

L'actu des associations

Comité des Fêtes

C'est toujours avec un grand plaisir que nous continuons notre aventure….
Aventure pour vous faire partager des moments conviviaux autour de thème et vous faire découvrir d'autres horizons.

Après le vif succès rencontré par notre St Patrick le 16 mars dernier, nous reviendrons à Boigny le 25 mai pour vous servir (buvette et restauration) lors de la brocante annuelle organisée par les Familles Rurales.
Mais surtout, ne pas manquer la **Fête de la St Pierre**, organisée les 15 et 16 juin 2019 sur le thème des années 1940 à 1960 avec feu d'artifice, animations, et quelques surprises pour les grands et moins grands !!!!

Et si le cœur vous en dit…venez nous rejoindre !!!
Vous pouvez nous contacter via notre site internet, soit par Facebook, par courrier à déposer en mairie ou tout simplement lors de nos réunions de préparation, lors de nos manifestations, ou par téléphone.

LE BÉNÉVOLAT C'EST LA FORCE DE L'ÉQUIPE
☎ 06.30.37.98.79 💻 www.cdfboigny

Le Club de l'Amitié

Le 25 janvier dernier s'est déroulée l'Assemblée Générale de l'Association et le partage de la galette des rois.
Le conseil d'administration se compose aujourd'hui de :

Présidente :	Danielle LADUNE	Vice Président :	Gérard PICARD
Secrétaire :	Mariette CHAMAILLE	Trésorière :	Martine VERDIER
Secrétaire adjointe :	Micheline BOURGEOIS	Trésorière adjointe :	Micheline MOISON

Membres : Josiane MIGNOT / Jacques LAIR / Lucien LORIDE

Dans un esprit convivial, l'association essaie d'organiser un évènement chaque mois.
Tous les jeudis après-midi (sauf en juillet), les adhérents ont la possibilité de se rencontrer, salle Firmin Chappellier, pour jouer aux cartes et divers jeux de société.

Projets d'activités du 1er semestre 2019 :

07 mai : Déjeuner spectacle à la ferme théâtre de Bellevue
18 juin : Sortie d'une journée dans la vallée du Loir.

Assemblée générale du 25 janvier 2019

Boigny Basket Club

Le B.B.C. œuvre pour faire sauter les barrières de la différence

Depuis 5 ans, le BBC apporte une importance particulière à l'intégration et à la promotion du sport en situation de handicap.
Après un acte 1 manqué le 24 Novembre dernier en raison du forfait de Douai, l'ASH Orléans et le Boigny BC se sont retrouvés pour l'acte 2 de leur jumelage, avec une affiche qui ne manquait pas de sel, samedi 19 janvier.
En effet, pour le compte de la 10ème journée de la poule A de Nationale Deux Handibasket, Orléans (qui était 2ème avec un bilan de 7 victoires pour 1 défaite) accueillait dans la salle boignacienne le leader de la poule, Amiens (8 victoires et 1 défaite), en lever de rideau d'un match de Pré-Nationale Féminine opposant Boigny à l'Entente MSV Touraine (Montlouis, Saint-Avertin et La Ville aux Dames).
A l'aller, les Picards l'avaient emporté largement (61-42), mais leur surprenante défaite à Paris lors de la cinquième journée ouvre les portes d'un espoir d'accession aux Orléanais qui n'ont plus besoin que d'une victoire pour grimper sur la première marche du podium, sans se soucier du point average.
A l'issue d'une rencontre à sens unique, les Orléanais ont dominé les Amiénois sur un score net et large : 65-31.
Sur les 9 derniers matches de la saison, l'ASHO dispose désormais d'un joker en vue de l'accession en Nationale C.
La soirée s'est conclue par une soirée conviviale, le BBC ayant invité les acteurs de la rencontre à se restaurer autour d'une tartiflette maison.

Le B.B.C. développe à fond le mini-basket

Alors que les effectifs généraux de l'association progressent de 3,7% (195 licenciés à ce jour), l'évolution la plus sensible se situe au niveau de l'Ecole de Mini-Basket (enfants nés en 2008 et après) qui connait une spectaculaire croissance de 28,6% (63 enfants contre 49 la saison dernière).
Ce développement quantitatif s'accompagne également d'une structuration administrative forte autour de Fabrice MOREAU (Responsable de l'Ecole de Mini-Basket) et de Sylvie LOSSEROY (Secrétaire), avec comme objectif l'obtention du Label National délivré par la Fédération Française de Basket-Ball.
Le travail au quotidien des éducateurs salariés et bénévoles permet aux enfants (36 garçons et 27 filles) d'acquérir les bases et de développer leurs compétences individuelles et collectives, avec sérieux et bonne humeur.
En complément, une sortie à l'OLB a été organisée le 8 décembre, les enfants se sont retrouvés pour le Basket Day pour fêter Noël avec une balle orange le 22 Décembre, un Loto des Enfants a eu lieu le 9 février et, en point d'orgue de la saison, le Boigny Basket Club aura le plaisir d'organiser le jeudi 30 Mai la Finale Régionale du Basket d'Or, épreuve individuelle pour la catégorie U9.

L'actu des associations

Tennis Club de Boigny sur Bionne

Le dimanche 20 janvier, les jeunes de 5 à 10 ans du Tennis Club de Boigny ont fait un mini tournoi durant lequel ils étaient évalués afin d'obtenir un « passeport tennis », ainsi qu'une médaille de couleur correspondant à leur niveau de jeu, ceci dans le cadre de « La galaxie tennis » , pédagogie évolutive mise en place par la FFT, basée sur des repères de couleurs et destinée à faire progresser les enfants.
Nous avons clôturé cette après midi sportive en partageant la galette des rois.
Un grand merci aux parents, professeur et animateur d'avoir encouragé les enfants.
Prochain rendez-vous, en mars, pour le début du tournoi interne qui se terminera comme les années précédentes, juste avant la fête du club (le 23 juin 2019).

Pour tout renseignement :

☎ **07.68.31.11.29 (Thierry LEFEVRE, Président)**

Les Randonneurs Boignaciens

Les randonneurs balisent !

Les visiteurs et promeneurs souhaitant découvrir notre commune, seront guidés sur deux parcours de 10 et de 7 km, balisés en jaune, avec un départ au parking de la Caillaudière.
Cette mise en conformité a pu se faire grâce à la collaboration de la Mairie et des Services techniques, d'une baliseuse de la Fédération Randonnée et du Club des Randonneurs Boignaciens.

Notre groupe de 15 à 20 personnes a le plaisir de marcher tous les mercredis après-midi pour découvrir des sentiers des communes environnantes, dans une ambiance conviviale.
Aux beaux jours, nous partons dans la région visiter des sites touristiques et goûter aux saveurs locales.
Cette année un 2ème groupe sera constitué pour parcourir 5 km une fois par mois.

Pour vous inscrire :

☎ **02.38.75.27.17**

💻 : **association.lesrandonneursboignaciens@laposte.net**

Attitudes

COMPETITION GR

24 gymnastes se sont présentées en compétition individuelle.
De beaux passages ont été présentés lors des 3 compétitions (département, région et regroupement) et, une de nos gymnastes a pu se qualifier pour le Championnat de France : **Bravo à Camila !** qui aura la chance de présenter son enchainement samedi 26 janvier à Chambéry.
A compter de mars, les compétitions en ensemble débuteront. Attitudes en compte 9 dont 2 duos et 1 trio. **Ces 37 gymnastes** sont motivées et s'entrainent 2 à 3 fois par semaine.

LOISIRS

Nos baby Gym (vendredi) et **baby GR** (samedi) prennent plaisir à courir, sauter, ramper, grimper sur un parcours ludique.
Nos GR Loisirs (mercredi, vendredi et samedi) s'entrainent 1 fois par semaine. Elles ont manipulé le ballon et la corde. Actuellement, elles utilisent le ruban jusqu'aux vacances de février.
Clip Party (jeudi) nos ados apprennent une nouvelle chorégraphie dans la joie et la bonne humeur.
Zumba (jeudi) : ambiance assurée !! Marina vous transporte avec ses rythmes latinos endiablés et ensoleillés
Renfort Musculaire (mardi) : abdo, fessier, cardio…. Et aussi une bonne partie de rigolade avec Bruno.
Dance Party (mardi) un cours = 1 nouvelle chorégraphie. Basée avant tout sur la danse et la convivialité, elle permet d'allier renforcement musculaire et cardio.

💻 : association.attitudes.boigny@gmail.com 💻 : **www.attitudes-boigny.com**

Judo

Du nouveau au Judo Club de Boigny !

Le Judo Club de Boigny va élargir ses disciplines en proposant pour la rentrée prochaine de septembre des cours de **YOGA.**
Un cours découverte sera proposé le **2 Juin 2019** au dojo de la Caillaudière.
Nous vous conseillons de vous inscrire rapidement, compte tenu de la demande importante et du nombre limité de places.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au : ☎ **06.76.58.16.13**

L'agenda

Municipalité · Evénementiel · Associations · Associations sportives

Avril 2019

Samedi 6	La Mascarade	1ère représentation	20h30	HOC
	FNACA	Repas « Tête de veau »		SDP
Dimanche 7	Municipalité	Forum « Santé & Bien-Être »	Journée	FSC
	Boigny Basket Club			GVB
Samedi 27	La Mascarade	2ème représentation	20h30	HOC
Dimanche 28	Municipalité	Journée du Souvenir des victimes et héros de la déportation		SCB
	Club de l'amitié	Thé dansant		FSC
	La Mascarade	3ème représentation	15h	HOC
	La voie du mouvement	Stage Qi Gong	10h – 12h45	HOC

Mai 2019

Samedi 4	La Mascarade	4ème représentation	20h30	HOC
Mercredi 8	Municipalité	Fête de la Victoire 1945		SCB
Samedi 11	La Mascarade	5ème représentation	20h30	HOC
	Boigny Patrimoine & Histoire	Exposition « Evolution de l'informatique »		GVB
Dimanche 12	Boigny Patrimoine & Histoire	Exposition « Evolution de l'informatique »		GVB
	Les Boignaciennes	Compétition départementale		FSC
Dimanche 19	La voie du mouvement	Stage Qi Gong « Eventail »	Journée	HOC
Mardi 21	Club de l'amitié	Réunion inter clubs	10h – 12h	HOC
Samedi 25	Familles Rurales	Bric à brac « Fêtes des Mères »		PC
	Municipalité	Fête des Jeunes (Enfance & Jeunesse)		IDB
	Judo Club	Tournoi	Journée	FSC
	Boigny Patrimoine & Histoire	Exposition « Patchwork »		SFC
Dimanche 26	Boigny Patrimoine & Histoire	Exposition « Patchwork »		SFC
	Boigny Basket Club	Tournois		FSC & GVB

Juin 2019

Sam 1er et Dim 2	Boigny Basket Club	Tournois		FSC & GVB.
Vendredi 7	Boigny Pétanque	Concours interne	17h30	HOC
Sam 8 et Dim 9	Boigny Basket Club	Tournois		FSC & GVB
Samedi 15	Comité des Fêtes	Fête de la St Pierre		SDP
Dimanche 16	Municipalité	Pèlerinage des Hospitaliers de St Lazare		FSC

GVB : Gymnase du Val de Bionne / FSC : Foyer Sportif et Culturel Pierre Brulé / SFC : Salle Firmin Chappellier / SDP : Salle du Patio / PDE : Place des Ecoles
SCB : Salle du Centre Bourg / SCM : Salle du Conseil Municipal / HOC : Hall Office Caillaudière /SPont : Salle du Pont / PC : Plaine de la Caillaudière
I.D.B. : Ile de la Bionne

Etat civil

Bienvenue à

Samuel ROBREAU
né le 08.12.2018
7 allée des Chaufourniers

Arthur ROUAULT
né le 14.12.2018
2 rue des Piverts

Ils nous ont quittés

Gérard CHAMBOLLE
28.10.2018
2 rue de Jérusalem

Françoise BONNEAU
16.01.2019
27 rue aux Loups

Rose CHALAYER
20.11.2018
24 rue de la Commanderie

Jacqueline LAGNON
26.01.2019
1 impasse des Tulipes

Jean-Claude GIRAULT
29.11.2018
24 rue des Hauts-Bois

Raymonde GALLAS
26.01.2019
2 bis rue du Moulin à Eau

Marlène DAHAN
12.12.2018
10 rue de la Rochelle

Jeanine BEAUFILS
27.01.2019
12 rue de la Sente aux Veneurs

Georges LANGRY
19.12.2018
28 rue aux Loups

Christian HARDY
29.01.2019
26 rue du Canal

Dépôt légal 2ème trimestre 2019 - imprimé par E.S.A.T. Jean Pinaud - Saran
Edité par la mairie de Boigny sur bionne - Directeur de la publication : Luc Milliat